

## Déclaration SE-UNSA CAPD 14 juin 2018

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,  
Mesdames et messieurs les membres de la CAPD

Nous allons étudier les passages hors classe avec la nouvelle formule issue du protocole PPCR lors de cette CAPD.

Nous remarquons d'abord que le nombre de promus sera inférieur à celui de l'an dernier. Même si au niveau de l'académie il est sensiblement le même et que la répartition entre les départements explique la forte baisse que l'on subit, nous ne pouvons nous satisfaire de cette situation. 280 promotions l'an dernier sur l'académie, 269 cette année là où nous en attendions au moins 300. Le gouvernement actuel bafoue une fois de plus les accords conclus et montre le peu de reconnaissance qu'il accorde à ses agents. Par ailleurs, le contingent académique officiel n'est pas vraiment connu puisque les arrêtés de promotions ne seront pas pris à l'issue de cette CAPD. Nous demandons qu'une liste supplémentaire de 15 noms soit établie au cas où l'état de l'austérité ministérielle se desserre.

Les collègues ont pris connaissance de leur appréciation sur i-prof. Beaucoup ne la comprennent pas et vous demandent des explications auxquelles, nous l'espérons, vous répondrez. De manière générale, nous souhaitons connaître les critères utilisés pour déterminer cette appréciation.

Nous nous interrogeons aussi sur la pérennité de cette appréciation. Un collègue qui obtient "à consolider" va-t-il la garder 6 ans, 7 ans ? Cela ne nous semble pas possible. Avec nos élèves, nous n'utilisons pas les évaluations du CP pour prendre des décisions en fin de CM2. Nous demandons que les appréciations soient revues chaque année.

Le partage des ex aequo utilise le critère d'ancienneté dans le grade. Nous souhaitons que l'AGS globale remplace ce critère. Les instituteurs devenus professeurs doivent être pris en compte comme des professeurs qui le sont depuis leur recrutement.

Nous souhaitons aussi qu'une attention particulière soit portée aux enseignants proches de la retraite afin que la règle d'accès à la hors classe pour une carrière complète soit respectée.

Des ajustements au niveau national seront sans doute apportés après cette première session de promotions. Nous ferons remonter nos observations à nos instances nationales. Mais dès aujourd'hui, localement, nous pouvons par le dialogue social trouver des solutions à certains points problématiques.

Merci de votre attention.